Jean Louis Collesson

Confrère de l'Oratoire

Entré : 1701 Sorti : 1711

Né à Metz (Moselle) , le 1682

Mort a , le

Notes bio-bibliographiques

E. Bonnardot
p. de l'Oratoire

MM. 618 , **page** 19 , **N°** 168

Le confrere Jean Collesson

Né à Metz, agé de 19 ans

Fils de Dominique Collesson, audiencier des monnaies et de Anne Boyer.

Humanités et philosophie au college des Jesuites de Metz et un an de droit a Rheims

Entré à Paris le 6 Avril , vêtu le 18 Juin 1701

Pension : 300# à l'institution et 200# par chaque année d'etude de théologie : Il est tonsuré

Le Confrère Jean Louis Collesson

M.M. 607, 4e catalogue, N 453 =

Jean Louis Collesson, de Metz, entré à Paris en 1701, sorti en 1711

M.M. 612, N 169 =

Le Confrère Jean Collesson, de Metz, âgé de 19 ans, fils de M. Dominique Collesson et d'Anne Boyer, a fait ses études au collège des Jésuites à Metz, un an de droit à Reims,
entré le 6 avril, vêtu le 18 juin 1701, tonsuré
paiera 300# à l'Institution et 200# pour chaque année d'études
Sorti.

MM 618 p 20 N 168 =
Le Confrère Jean Collesson, tonsuré
Né à Metz, 19 ans
fils de Dominique Collesson, audiencier des Monnaies et Anne Royer
humanités et philos aux Jésuites de Metz. 1 an de droit à Reims
entré à Paris le 6 avril reçu le 18 juin 1701
pension 300# à l'Inst. 200# aux études